

L'ANNÉE DE STAGE

S O M M A I R E

Page 2

- L'essentiel : une formation problématique

Page 3

- Le profil des stagiaires ayant répondu

Page 4

- Un avis mitigé sur la formation

Page 5

- Présence du tuteur et classes en responsabilité

Page 6

- Temps de trajets et temps de travail

Page 7

- Un sentiment de fatigue général

Page 8

- Les revendications du SNES-FSU

L'affaire de tous les personnels

Cette année encore le SNES-FSU a mené une enquête en ligne auprès des professeurs, CPE et Psy-Én stagiaires afin de montrer la réalité de leurs conditions de formation et d'entrée dans le métier. Nous avons recensé 1 122 réponses ! Ce nombre élevé nous a permis d'effectuer une analyse très fine de cette question.

Après quatre années de fonctionnement des ESPE, la situation ne s'est toujours pas vraiment améliorée, malgré la multiplication des alertes. Les professeurs stagiaires payent le prix fort d'une formation rétablie sans moyens suffisants et avec des choix (architecture de la formation, contenus et volumes de formation, poids du mi-temps en responsabilité...) qui ne permettent pas de se consacrer pleinement à l'apprentissage du métier d'enseignant, de CPE et de Psy-ÉN.

Les trois quarts des stagiaires sont satisfaits des formations qu'ils suivent, mais ils continuent de vivre une entrée dans le métier très difficile, stressante, fatigante, une surcharge de travail conséquente empêchant de vivre sereinement leur nouveau métier.

Si le ministre a entendu les critiques portées à la formation en ESPE, les mesures prises en réformant le master MEEF ne changeront pas grand-chose à la situation.

Laisser les stagiaires comme des moyens d'enseignement, ne pas réduire la durée du stage au tiers temps du service fera que les enseignants et CPE débutants seront en demande de recettes pédagogiques immédiatement applicables en classe. Le stagiaire ne pourra pas embrasser un large éventail de pratiques pédagogiques.

Pour le SNES-FSU, remettre à plat la formation afin d'améliorer les conditions de formation des stagiaires et de travail des formateurs, est une urgence.

François Boudet, responsable national du SNES-FSU

Alain Billate, secrétaire national du SNES-FSU

8 PAGES COORDONNÉ PAR
FRANÇOIS BOUDET



L'Université Syndicaliste, pages spéciales de L'US Mag supplément à L'US n° 786 du 9 mars 2019, le journal du Syndicat national des enseignements de second degré (FSU) : 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13.

Directeur de la publication : Xavier Marand (xavier.marand@snes.edu) – Compogravure : C.A.G., Paris

Imprimer par nos soins – N° CP 0118 S 06386 – ISSN n° 0751-5839. Dépôt légal à parution



L'ESSENTIEL : UNE FORMATION PROBLÉMATIQUE

1/3

Un tiers des lauréats déclarent avoir préparé seuls leur concours, sans réelle formation. Ils ne sont aussi qu'un peu plus d'un tiers à avoir réussi le concours suite à la formation en M1 MEEF. Les autres lauréats ont suivi une préparation aux concours à l'Université (hors de l'ESPÉ), par correspondance (CNED, etc.), ou à l'ENS.

25 %

25 % des stagiaires reconnaissent l'initiation à la recherche comme ayant un intérêt pour exercer le métier à court ou moyen terme. De même l'enseignement d'une langue étrangère est perçu par 50 % des stagiaires comme n'ayant pas d'intérêt dans l'exercice du métier. Certains contenus et conditions de formation sont à améliorer.

1/3

Un tiers des stagiaires déclarent ne pas avoir fait cours en présence de leur tuteur plus d'une fois tous les deux mois (soit pas plus de 5 ou 6 fois dans l'année).

20 %

20 % des stagiaires déclarent passer plus de 2 heures par jour dans les transports pour se rendre dans leur établissement de stage, et ils sont 35 % à y passer plus d'une heure par jour pour se rendre sur le lieu de formation. Une majorité des stagiaires passe donc plus de 5 heures par semaine dans les transports pour la formation et l'enseignement.

1/2

Un fonctionnaire stagiaire sur deux déclare travailler 50 heures par semaine ou davantage (55 %).

74 %

Si 45 % des fonctionnaires stagiaires se disent satisfaits et 55 % ont le sentiment d'acquérir des compétences, ils s'estiment majoritairement stressés (52 %) et très majoritairement fatigués (74 %).

56 %

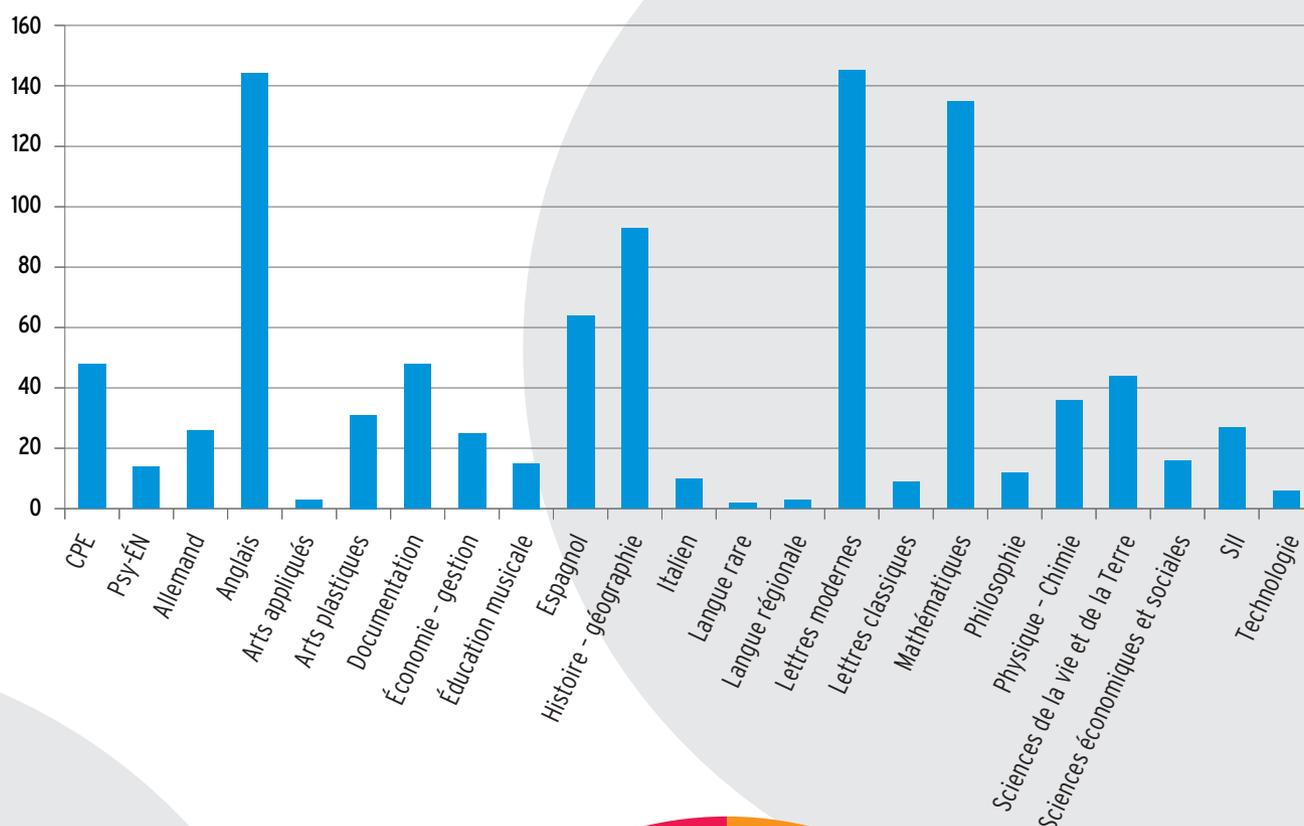
56 % des stagiaires ont le sentiment de ne pas avoir été suffisamment préparés pendant cette année pour exercer le métier.



LE PROFIL DES STAGIAIRES AYANT RÉPONDU

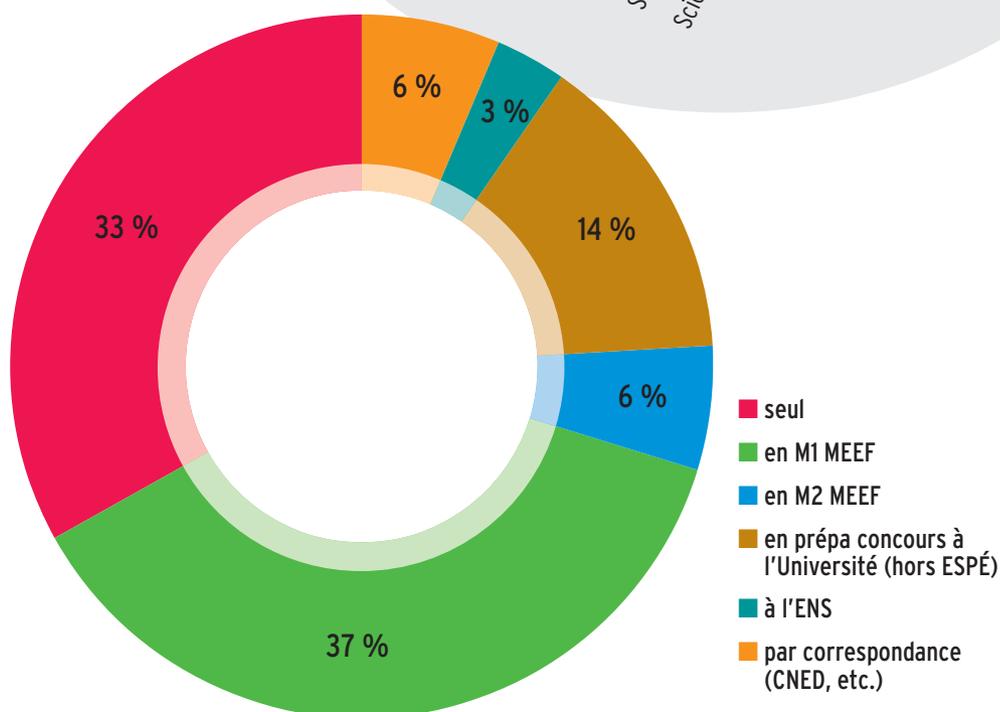
En juin 2018 ce sont 1 122 fonctionnaires stagiaires du second degré qui ont répondu à cette enquête concernant leurs conditions de formation et de travail. CPE, PSY-ÉN, professeurs certifiés et agrégés aux profils d'accès au concours variés ont permis une étude précise du ressenti des stagiaires.

RÉPARTITION DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE



LA PRÉPARATION DU CONCOURS

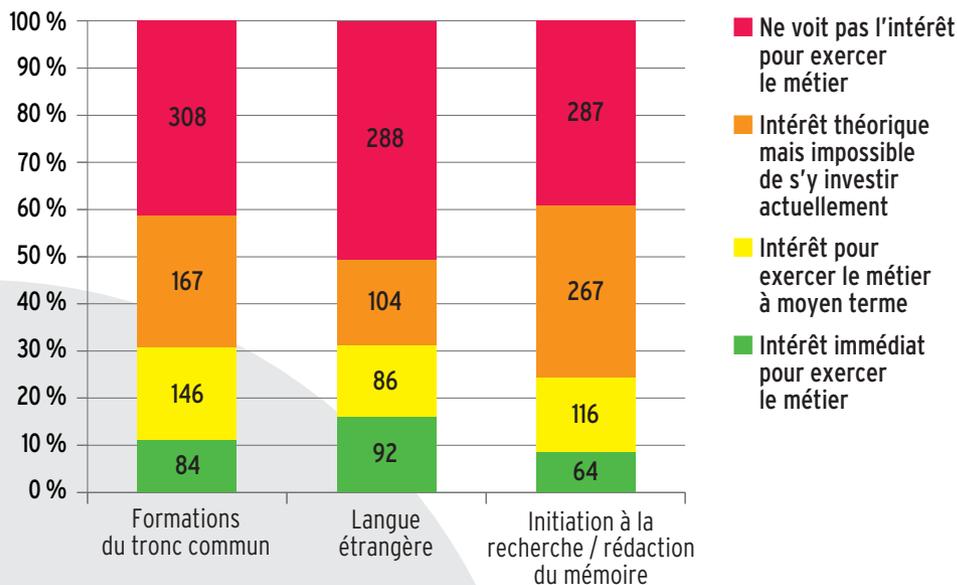
Un tiers des lauréats déclarent avoir préparé seuls leur concours, sans réelle formation. Ils ne sont aussi qu'un peu plus d'un tiers à avoir réussi le concours suite à la formation en M1 MEEF.



UN AVIS MITIGÉ SUR LA FORMATION

Dans la continuité de ce qu'exprimaient les stagiaires les années précédentes, les formations de « tronc commun », langue étrangère et initiation à la recherche reçoivent un accueil plus critique que d'autres formations dont les enseignements sont perçus comme directement utilisables pendant l'année de stage.

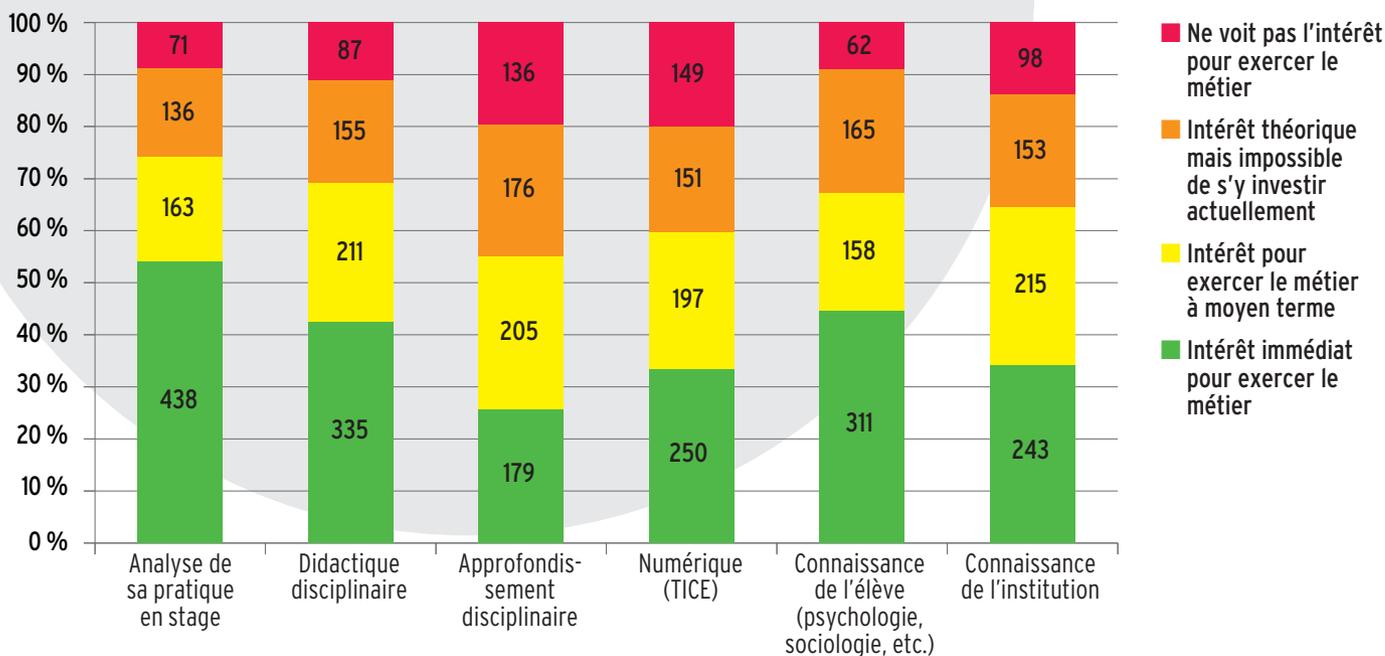
Concernant la formation, seuls 25 % des stagiaires reconnaissent l'initiation à la recherche comme ayant un intérêt pour exercer le métier à court ou moyen terme. De même l'enseignement d'une langue étrangère est perçu par 50 % des stagiaires comme n'ayant pas d'intérêt pour l'exercice du métier.



Le « tronc commun » est lui aussi plutôt jugé comme n'ayant pas d'intérêt immédiat pour le métier et pourtant, en entrant dans le détail, les fonctionnaires stagiaires sont majoritairement satisfaits d'intitulés comme « connaissance de l'élève » ou « connaissance de l'insti-

tution » (à plus de 60 %). Les stagiaires ont un avis mitigé quant à l'approfondissement disciplinaire puisqu'ils ne sont que 55 % à trouver qu'il présente un intérêt à court ou moyen terme pendant cette année de stage. La didactique disciplinaire est majoritairement jugée

comme présentant un intérêt immédiat ou à moyen terme pour exercer le métier. L'UE la plus « utile » pour les stagiaires reste l'analyse de la pratique en stage.

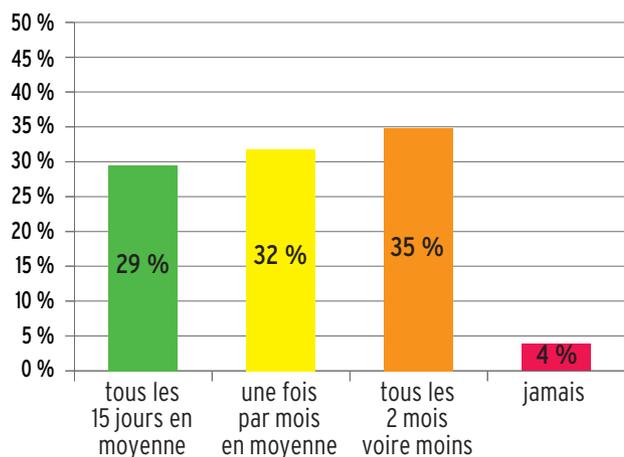


PRÉSENCE DU TUTEUR ET CLASSES EN RESPONSABILITÉ

Le tuteur « terrain » correspond à un des principaux maillons liant formation et enseignement puisqu'il est présent le plus souvent sur le lieu de travail du stagiaire et participe à un pan de la formation notamment par la présence du stagiaire dans sa classe et par l'échange à propos des cours du stagiaire.

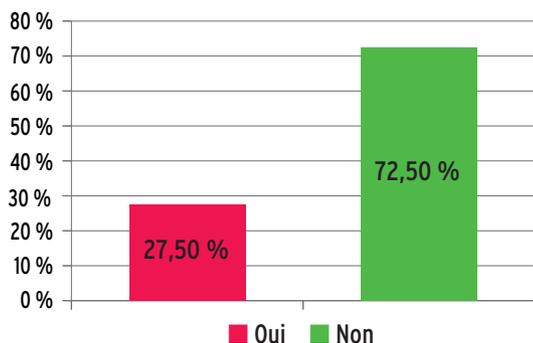
Les réponses à notre enquête montrent que près d'un stagiaire sur quatre n'enseigne pas dans l'établissement de son tuteur et près d'un tuteur sur trois ne bénéficie pas dans son emploi du temps d'un créneau pour venir voir les cours du stagiaire. Par conséquent, plus d'un tiers des stagiaires déclarent ne pas avoir fait cours en présence de leur tuteur plus d'une fois tous les deux mois (soit pas plus de 5 ou 6 fois dans l'année).

POURCENTAGE DES PRÉSENCES DU TUTEUR AUX SÉANCES DU STAGIAIRE

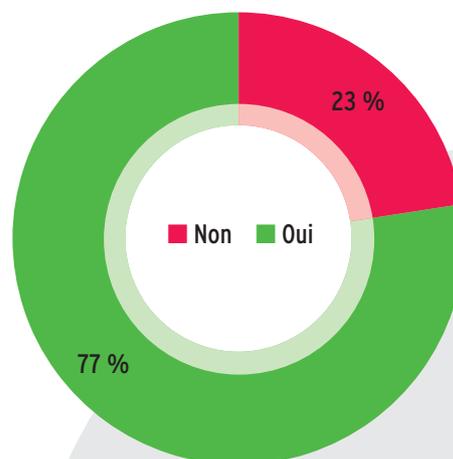


Un peu plus d'un quart déclare aussi effectuer des heures supplémentaires alors que l'année de stage est déjà chargée entre formation et enseignement à mi-temps.

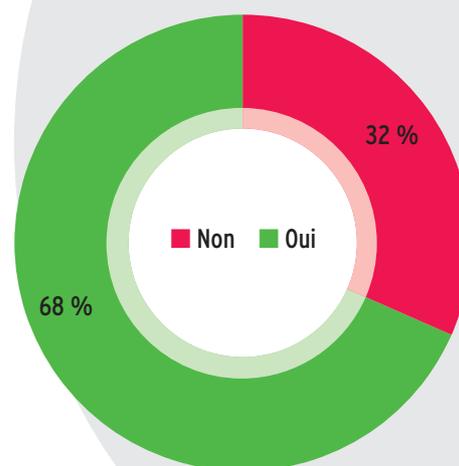
POURCENTAGE DES STAGIAIRES AYANT EFFECTUÉ DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES



PRÉSENCE DU TUTEUR DANS LE MÊME ÉTABLISSEMENT

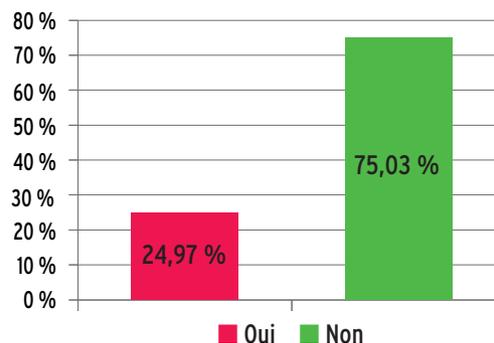


PRÉSENCE DE CRÉNEAUX HORAIRES POUR OBSERVATION DANS L'EMPLOI DU TEMPS DU TUTEUR



Un fonctionnaire stagiaire sur deux se déclare stressé et nous pouvons le comprendre lorsqu'ils sont déjà un quart à enseigner devant des classes à examens pour leur première expérience.

POURCENTAGE DES STAGIAIRES AYANT EN PREMIÈRE EXPÉRIENCE UNE CLASSE À EXAMENS

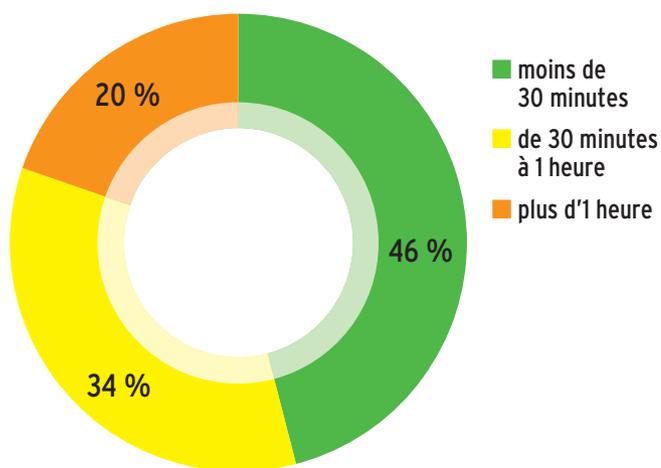


TEMPS DE TRAJETS ET TEMPS DE TRAVAIL

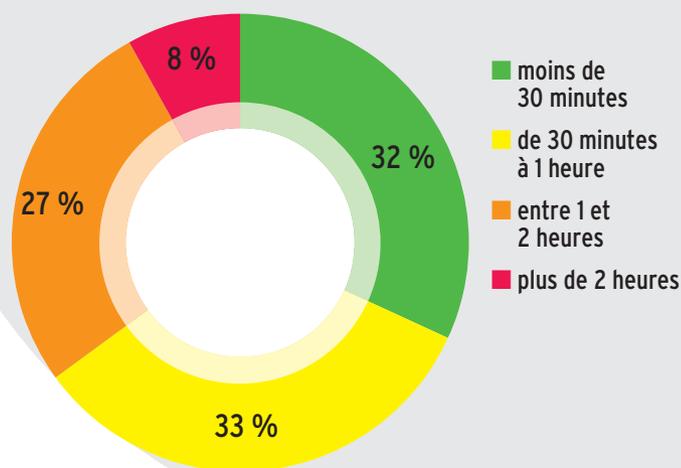
50 h de travail par semaine (hors trajets), c'est sûrement le chiffre le plus important qu'il faudra retenir. Présence en établissement devant élèves, présence à l'ESPE, travail pour la formation, préparation des cours, corrections et réunions... les stagiaires ont un emploi du temps largement surchargé.

20 % des fonctionnaires stagiaires déclarent passer plus de 2 heures dans les transports par jour d'enseignement en établissement, 35 % y passent plus d'une heure pour se rendre sur le lieu de formation.

TRAJET DOMICILE – ÉTABLISSEMENT



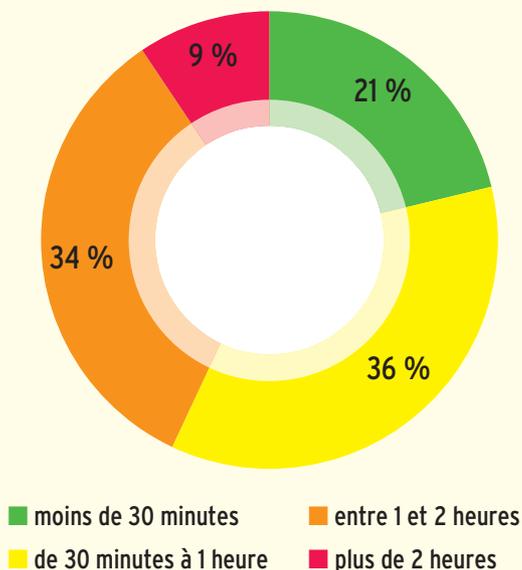
TRAJET DOMICILE – ESPÉ



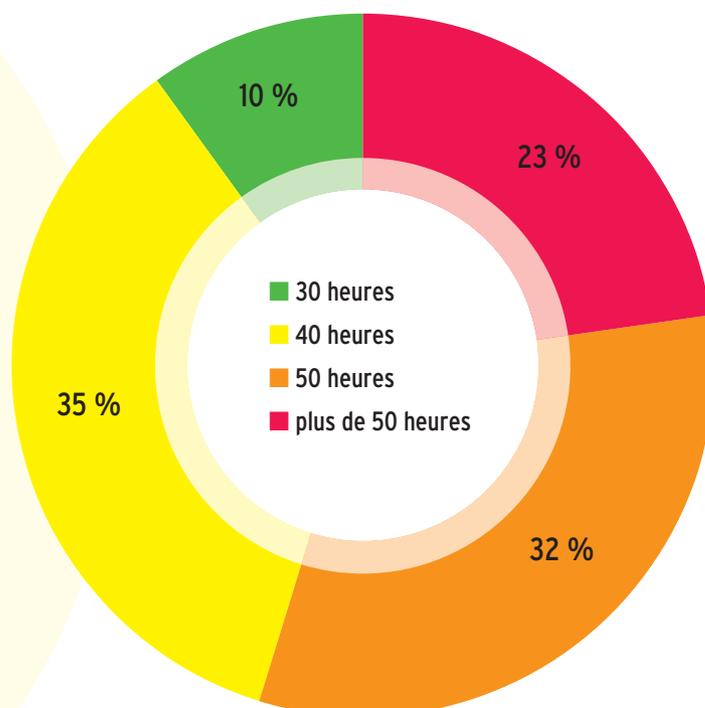
À noter que ce n'est pas un choix pour les stagiaires car pour plus des trois quarts d'entre eux, les lieux de formation et d'enseignement sont distants de plus de 30 min, donc régulièrement pas dans la même agglomération.

Sans prendre en compte ces trajets, mais en additionnant le temps d'enseignement, les préparations de cours, la formation à l'ESPE et les travaux à faire dans le cadre de la formation, ce sont plus d'un fonctionnaire stagiaire sur deux qui déclarent travailler 50 heures par semaine voire davantage (55 %).

DISTANCE ÉTABLISSEMENT – ESPÉ

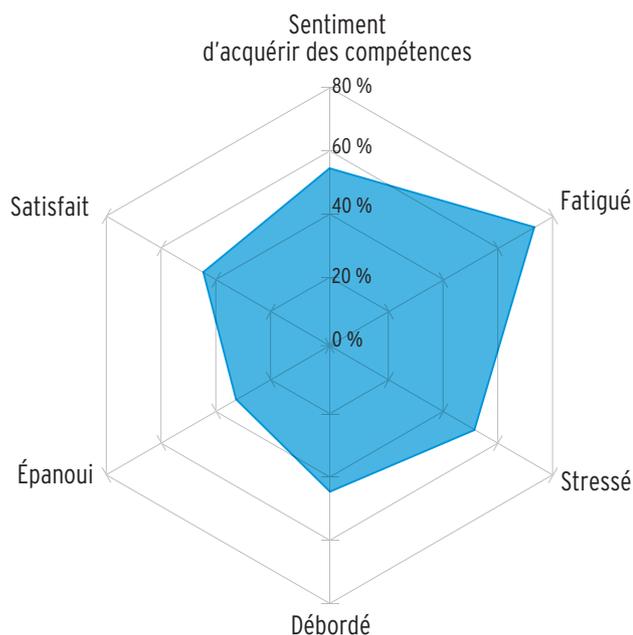
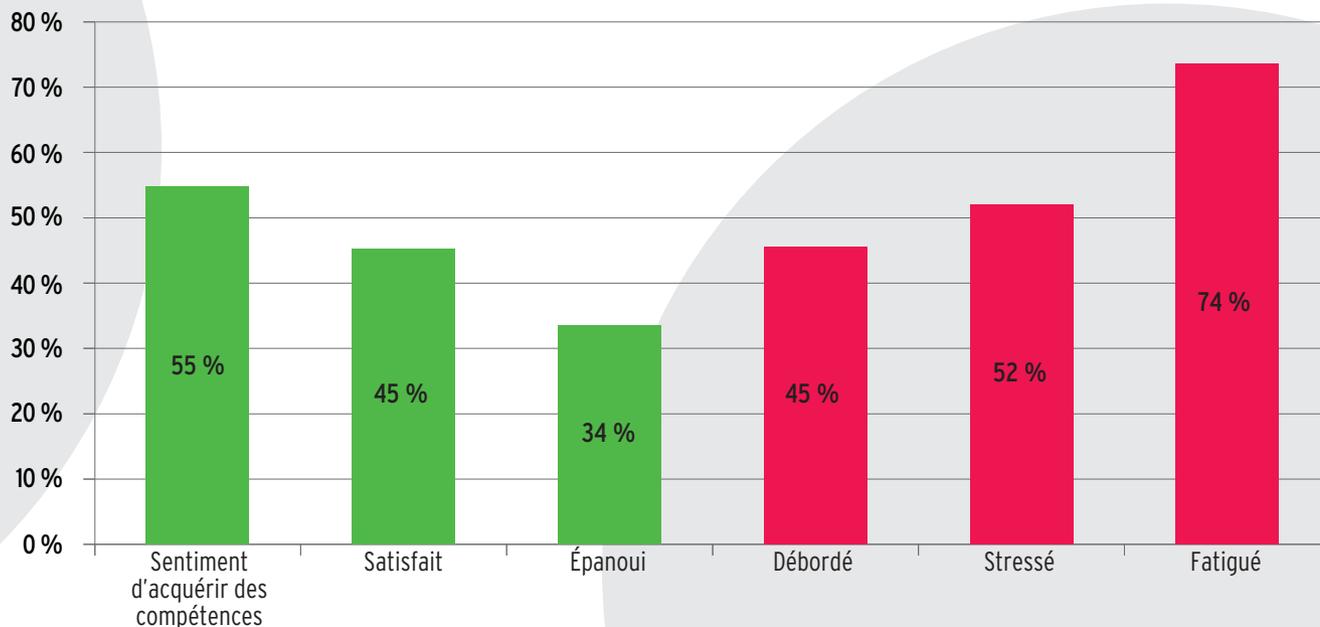


TEMPS DE TRAVAIL DÉCLARÉ PAR LES STAGIAIRES

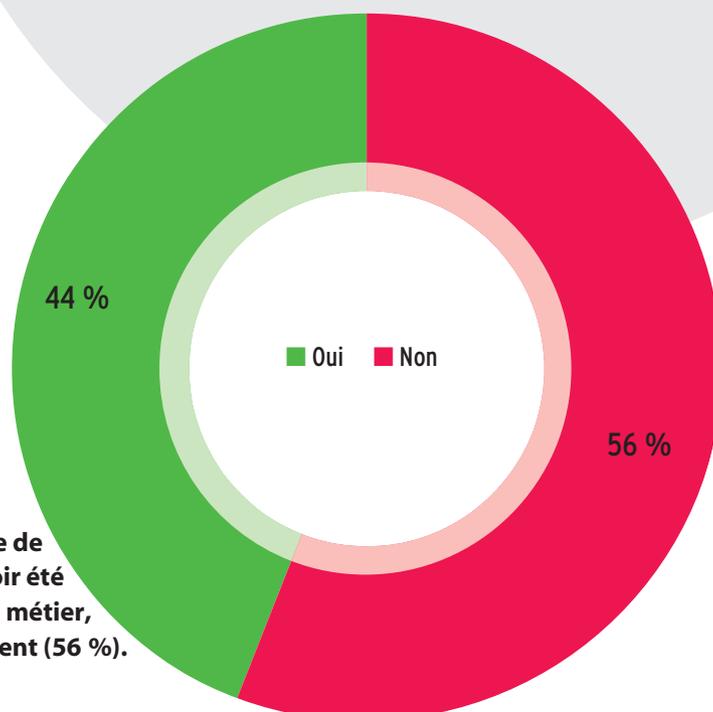


UN SENTIMENT DE FATIGUE GÉNÉRAL

Si 45 % des stagiaires se disent satisfaits et 55 % ont le sentiment d'acquérir des compétences, ils s'estiment majoritairement stressés (52 %) et très majoritairement fatigués (74 %). Peut-il en être autrement en cumulant un travail d'enseignant et en devant parfois valider un master et rendre un mémoire ?



AVEZ-VOUS LE SENTIMENT D'AVOIR ÉTÉ SUFFISAMMENT PRÉPARÉ PENDANT CETTE ANNÉE DE STAGE POUR EXERCER VOTRE MÉTIER ?



Lorsque l'on demande aux stagiaires à la fin de leur année de formation et de stage s'ils ont le sentiment d'avoir été suffisamment préparés pendant cette année pour exercer le métier, ils répondent majoritairement défavorablement (56 %).

LES REVENDICATIONS DU SNES-FSU

Nous revendiquons la nécessité :

▶ **après l'obtention du concours**, de mettre en place une année pleine et entière de formation professionnelle initiale basée sur l'alternance :

- 1/3 du temps de service serait pris sur le service du tuteur et le stagiaire aurait la responsabilité de ses classes mais celle-ci pourrait être progressive ; cela résoudrait les problèmes d'affectation, de compatibilité des emplois du temps, et le tuteur, déchargé, aurait le temps de se former, de visiter et conseiller son stagiaire,
- 1/3 du temps permettrait un retour réflexif sur ses pratiques et le travail personnel (construction des cours forcément plus longue qu'un titulaire expérimenté),
- 1/3 du temps serait consacré à une formation répondant aux besoins spécifiques de chaque stagiaire dans une structure de formation au sein de l'Université en lien avec la recherche ;

▶ **après la titularisation**, d'avoir une entrée progressive dans le métier avec un allègement du temps de service (mi-temps la première année et 2/3 temps la deuxième) permettant des temps de formation répondant aux attentes et aux besoins de néotitulaires ;

▶ **pendant la carrière**, d'avoir la possibilité de suivre une formation continue permettant de mettre à jour ses connaissances, de poursuivre en groupe la réflexion sur ses pratiques.

Nous exigeons un réel cadrage national de la formation des maîtres, conçue pour former des enseignants concepteurs de leurs pratiques et débarrassée de ses aspects infantilisants. Ce cadrage national doit être précis sur les volumes horaires, les contenus de formation et inclure une véritable formation des formateurs.

Le référentiel de formation des psychologues est commun à tous les centres, mais force est de constater, après une année de fonctionnement, que les modalités ne sont pas identiques, pas plus que les contenus.

JE ME SYNDIQUE AU SNES-FSU !

▶ Défendre mes droits individuels et collectifs.

▶ **Gagner des améliorations** : salaire, recrutement, conditions de travail, droit à la retraite, missions des personnels, protections et garanties construites dans le cadre du paritarisme.

▶ Bénéficier d'informations et de conseils personnalisés :

promotion (avancement d'échelon, hors-classe, classe exceptionnelle...), mutation, évaluation...

▶ Être informé :

publications, mails, SMS, Facebook et Twitter.

▶ Être conseillé et appuyé

efficacement dans mes démarches auprès de l'administration.

▶ Promouvoir une vision exigeante de nos métiers :

formation et recrutement de haut niveau, liberté pédagogique, qualifications reconnues, compétences disciplinaires.

▶ Réfléchir collectivement

aux contenus, aux pratiques d'enseignement, aux conditions de travail et d'étude en participant aux stages syndicaux.

▶ Rejoindre un collectif

pour agir et peser sur l'évolution du système éducatif, réforme du bac et du lycée ainsi que de mon métier.

▶ **Défendre les valeurs** de la Fonction publique, le principe statutaire et la laïcité.

Adhérez en ligne sur www.snes.edu en cliquant sur « Adhérez au SNES » ou flashez :

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre au trésorier de votre établissement ou payer en ligne si vous le souhaitez.

